



Non à un nouvel Incinérateur à Aspach-le-Haut

**NIAH** 6 rue Kessler 68700 UFFHOLTZ **Site : [niah.ouvaton.org](http://niah.ouvaton.org)**

Statuts déposés le 5 juin 2003, Tribunal d'Instance de Thann Volume : 38 Folio n°18

Objet : élections cantonales et gestion des déchets

Madame, Monsieur,

En tant que candidat(e) aux cantonales, vous êtes appelé(e) à vous positionner sur une multitude de sujets d'actualité chers à vos futurs administrés.

L'association NIAH (Non à un nouvel Incinérateur à Aspach-le-Haut), souhaite vous interpellier sur l'urgente nécessité de s'engager dans une gestion plus écologique et durable de nos déchets ménagers et sur le projet de construction d'un 3<sup>e</sup> incinérateur dans le Haut-Rhin.

La France est particulièrement en retard sur la valorisation matière (recyclage, compostage et méthanisation) par rapport à ses voisins européens comme l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et les Pays-Bas. En effet, elle a longtemps construit sa politique déchets sur l'élimination par incinération et mise en décharge. A l'heure où les ressources naturelles se raréfient, où les sources d'énergie fossile s'amenuisent et deviennent de plus en plus chères, la prévention des déchets et la conservation de la matière contenue dans ceux-ci doivent devenir de véritables priorités.

Le récent Grenelle de l'environnement a permis quelques avancées dans ce domaine :

- les clauses imposant les tonnages minimum lors du traitement seront supprimées pour les nouveaux contrats et renégociées pour les contrats actuels - un accord a été trouvé sur des objectifs chiffrés de valorisation matière de 35% des déchets ménagers et assimilés en 2012 et de 45% en 2015. Ces chiffres pourraient être revus à la hausse lors de la future adoption de la directive cadre européenne sur les déchets - le principe de la tarification incitative a été retenu (il sera rendu obligatoire probablement dans le cadre de la loi de finances 2009) ainsi que la redevance spéciale (déjà obligatoire mais quasiment pas appliquée) concernant les déchets professionnels assimilés aux déchets ménagers.

Depuis que le département a la compétence du traitement des déchets, les Conseillers Généraux sont les personnalités élues les plus à même d'impulser une politique volontariste de réduction des déchets, davantage basée sur la prévention et la valorisation matière. Les solutions qui « marchent », tant en matière de collecte que de facturation incitative, doivent être encouragées et soutenues par le Conseil Général afin d'être étendues à tout le département du Haut-Rhin. Enfin la mutualisation des moyens de traitement existants permettrait de les optimiser et de dégager des solutions alternatives et complémentaires pour traiter notamment les bio-déchets et déchets verts. Une position claire doit être enfin prise de telle façon que les coûts afférents au traitement des DIB ne soient pas assumés, in fine, par les ménages.

C'est pourquoi nous vous demandons par la présente de signifier votre engagement en faveur d'une politique nouvelle, écologique et durable, de prévention et de gestion des déchets ménagers. Vous pourriez vous prononcer, comme l'ont déjà fait clairement plusieurs Conseillers Généraux sortants ou candidats au renouvellement, pour l'abandon du projet de construction d'un 3<sup>e</sup> incinérateur dans le Haut-Rhin, construction qui ne favoriserait évidemment pas une telle politique. Les réponses et non-réponses seront rendues publiques via les médias régionaux.

Nous vous saurions gré de nous retourner, **au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2008**, le document joint, par courrier électronique à l'adresse suivante : [absoluregis@wanadoo.fr](mailto:absoluregis@wanadoo.fr)

L'absence de réponse signifierait qu'un problème important pour la santé et le pouvoir d'achat de vos concitoyens n'est pas pris en compte dans votre programme.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour NIAH, Régis ABSOLU



Non à un nouvel Incinérateur à Aspach-le-Haut

**NIAH** 6 rue Kessler 68700 UFFHOLTZ

Site : [niah.ouvaton.org](http://niah.ouvaton.org)

---

## **Pour une gestion plus écologique et soutenable de nos déchets ménagers pendant la prochaine mandature**

Nom et prénom du candidat (e) : [Christophe Meyer](#)

Parti ou courant politique : [Sans étiquette.](#)

- Je m'engage à soutenir tout plan communal, intercommunal ou départemental ayant pour objectif la réduction des déchets afin d'atteindre, dans un premier temps, 100kg/hab./an de déchets résiduels

[OUI ! Sans réserve. C'est dans mon programme.](#)

[Même si les 100 kg me semblent ambitieux, ils doivent être l'objectif à atteindre. Mes visites à l'usine d'incinération de Sausheim me confirment qu'on peut faire baisser rapidement et facilement bien des secteurs du département du Haut-Rhin.](#)

- Je m'engage à soutenir tout plan communal, intercommunal ou départemental de mise en place d'un système de tarification incitative du service des déchets ménagers afin d'augmenter les quantités de déchets triés, et à faire appliquer strictement la redevance spéciale.

[OUI ! Sans réserve. C'est dans mon programme.](#)

[Nous pouvons déjà facilement généraliser ce qui fonctionne dans quelques milieux urbains et ruraux.](#)

- Je m'engage à soutenir tout plan communal, intercommunal ou départemental de mise en place d'une collecte sélective des biodéchets /déchets verts et de développement des techniques alternatives comme le compostage ou la méthanisation sur biodéchets triés à la source et/ou à encourager le compostage domestique (individuel et de quartier) : solution génératrice d'emplois non-délocalisables.

[OUI sans réserve. Ce n'est pas écrit dans mon programme mais je l'évoque lors de mes réunions publiques. Pour mieux appréhender la chose, j'ai déjà pris contact avec des professionnels qui collectent très bien les déchets verts sur d'autres régions de France.](#)

- Je m'oppose à la construction du 3<sup>ème</sup> incinérateur dans le Haut-Rhin qui irait à l'encontre de tous les efforts de réduction des déchets et serait en contradiction avec les 3 engagements précédents.

[OUI ! Sans réserve](#)

[C'est inscrit en toute lettre dans mon programme. Et surtout, ma position n'est pas nouvelle en la matière. Elle est le fruit d'une longue écoute et analyse des deux parties.](#)

Lieu : [Cernay](#)

date : [19 février 2008](#)

[Christophe Meyer](#)